



Programme AVOT OUBANIM

Parachat Toledot 5785



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants



1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique



1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Torah, chapitre 25, verset 26

PARACHA

La Torah raconte dans ce passage la **naissance de Yaakov et 'Essav**. La Torah nous dit que 'Essav est sorti en premier ; "après cela est sortit son frère, sa main **saisissait le talon d'Essav**."

Beaucoup de commentateurs ont essayé d'expliquer pourquoi Yaakov (le cadet) attrapait le talon d'Essav. Certains disent qu'il semblait vouloir l'empêcher de sortir, ou même le pousser pour sortir devant lui ! Aujourd'hui, on va partager avec vous l'interprétation de Rav Ben Tsion Arié Leib, rapportée dans le livre *Michoul'hан Gavoа*.

Dans ce livre, on raconte une conversation entre l'empereur romain Antonin et Rabbi Yéhouda Hanassi (Rabbi Yéhouda le Prince). Cette discussion est écrite dans le traité *Sanhédrin* 91. Un jour, Antonin demande à Rabbi Yéhouda : "Quand est-ce que le *Yétser Hara'* (mauvais penchant) commence à **influencer l'homme** ?" Est-ce dès le moment de la conception (quand l'embryon

est formé) ou seulement à la naissance ?

Rabbi Yéhouda répond qu'à son avis, le *Yétser Hara'* est là dès la conception. Mais Antonin n'est pas d'accord. Il dit que si le *Yétser Hara'* était déjà là dès la formation du bébé, alors le bébé n'aurait pas la **patience d'attendre neuf mois** ! Il voudrait sortir tout de suite. Antonin pense donc que le *Yétser Hara'* ne rentre dans l'homme qu'au moment de la naissance.

Rabbi Yéhouda a reconnu qu'Antonin avait raison, et il répétait souvent : "Cette chose, je l'ai **apprise d'Antonin**." Mais pour Yaakov et 'Essav, c'était différent. Yaakov a senti que son frère 'Essav n'était pas comme tous les autres enfants. 'Essav avait déjà le *Yétser Hara'* dans le

Suite page suivante



PARACHA SUITE

ventre de sa mère. Comment le sait-on ?

Quand Rivka, leur maman, passait près d'un **lieu d'idolâtrie** (*Avoda' Zara*), '**Essav bougeait fort**', comme s'il voulait sortir, il

donnait des coups de pied dans le ventre de sa mère. Yaakov a alors pensé : "Il va finir par blesser maman avec ses mouvements."

C'est pour cela que Yaakov a attrapé le talon de son

Cela nous rappelle que parfois, il faut savoir agir pour le bien des autres, même si cela demande des efforts.

frère 'Essav, pour **l'empêcher de faire du mal à leur mère**. Ce n'était pas juste au moment de la naissance, mais pendant toute la grossesse, Yaakov tenait fermement 'Essav pour le **calmer et protéger leur mère**.

Yaakov a montré un grand sens de responsabilité et un amour pour sa mère en la protégeant, même avant sa naissance.

HALAKHA

Ce Chabbath, nous **bénissons le mois de Kislev** qui arrivera avec son lot de bénédictions **Bézrat Hachem**, dès la sortie du *Chabbath* samedi soir, et se prolongera toute la journée de dimanche et la journée de lundi jusqu'au lundi soir.

À quoi fait penser le mois de Kislev ?

Évidemment, à 'Hanouka ! Il est donc temps d'apprendre certaines lois concernant la fête de 'Hanouka. Le *Choul'han Aroukh* dit que les 8 jours de '**'Hanouka**' commencent le 25 Kislev.

À quelle époque a eu lieu le miracle de 'Hanouka ?

Au milieu de l'époque du second **Beth Hamikdash**, alors que les Grecs régnait sur le monde entier, y compris sur *Erets Israël*. Ils avaient le pouvoir depuis plus de 180 ans sur la terre d'Israël, et leurs décrets devenaient de plus en plus durs et cruels.

Surtout vers les dernières années, lorsque le roi Antiochus Épiphane régnait et qu'il a obligé les Juifs à écrire sur une corne de taureau qu'ils n'avaient **aucune part dans le Dieu d'Israël**. Mais après cela, Hachem a donné de la force aux 'Hachmonaïm', et ils ont **infligé aux Grecs une défaite cuisante**. Le pouvoir est ensuite resté entre les mains des 'Hachmonaïm' pendant 103 ans, jusqu'à la destruction du *Beth Hamikdash* par les Romains.

En quelle année a eu précisément lieu le miracle de 'Hanouka ?

En l'an 3622.

Comment se fait-il que même en dehors d'*Erets Israël*, la fête de 'Hanouka dure 8 jours et non pas 9, comme pour les autres fêtes où l'on ajoute un jour par doute, comme à *Pessa'h*, *Chavou'ot* ou *Souccot* ?

Il existe plusieurs réponses. Les deux plus répandues

sont :

- 1.les '**Hakhamim**' ont voulu garder le chiffre 8 dans le monde entier pour **rappeler la Brit-Mila**, que les Grecs voulaient interdire ;
- 2.cela montre que le miracle a eu lieu **précisément pendant 8 jours**.

À quoi correspondent ces 8 jours ?

Le Rambam dit que ce sont les 8 jours nécessaires pour se procurer de l'huile pure.

Pourquoi les *Bné Israël* n'ont-ils pas fabriqué de l'huile pure en pressant des olives le jour même de leur victoire ? Pourquoi fallait-il 8 jours ?

Il existe plusieurs explications :

- selon le *Beth Yossef*, comme ils étaient tous impurs après avoir touché des morts pendant les combats, ils ont dû **attendre 7 jours pour se purifier** et, une fois purs, ils ont pu fabriquer de l'huile d'olive ;
- d'après le *Ran*, il y avait de l'huile pure à **4 jours de marche de Jérusalem**. Dès la victoire, ils sont allés la chercher : 4 jours pour aller et 4 jours pour revenir. Le jour de leur retour, ils ont pu allumer, et le miracle s'est donc arrêté.
- selon le *Or Zarou'a*, pendant les 7 premiers jours, le peuple d'Israël était occupé à **reconstruire le Mizbéah** et d'autres objets du culte. Ils n'étaient pas disponibles pour presser des olives. Hachem a **prolongé le miracle de la fiole d'huile** jusqu'au moment où ils ont pu fabriquer eux-mêmes de l'huile.

Choul'han Aroukh, chapitre 670



MICHNA



Dans cette *Michna*, Rabbi Ya'akov, qui s'est déjà exprimé dans la *Michna* précédente, continue de nous parler et nous aide à **bien distinguer entre ce monde-ci et le monde futur**. Après nous avoir expliqué que ce monde-ci est comme un long couloir qui mène au monde futur, il nous montre maintenant la **grande différence** entre ces deux mondes.

Ce monde-ci est le **monde de l'action**. Grâce à la **Téchouva** et aux **bonnes actions**, une personne peut **atteindre la perfection**. Le monde futur est le **monde de la récompense et du plaisir spirituel**.

Dans ce monde-ci, nous devons nous préparer, car dans le monde futur, on profitera en fonction de la qualité de nos actions ici-bas. Celui qui ne cherche pas à se réparer ici n'aura **plus la possibilité de se réparer dans le monde futur**.

Comme le verset dans *Kohelet* 1, 15 nous le dit : “Celui qui est tordu ne pourra pas se réparer, et celui auquel il **manque des choses ne pourra pas les compléter**.” Nos ‘*Hakhamim* expliquent dans le *Midrach Kohélet Rabba* que c'est dans ce monde-ci qu'une personne peut se réparer et combler ce qui lui manque. Mais dans le monde futur, celui qui arrive avec des manques ou des défauts ne pourra plus les corriger.

Imaginez deux amis *Récha'im* (méchants) dans ce monde. Si l'un d'eux fait *Téchouva* avant de quitter ce monde, il se retrouvera dans le monde à venir en compagnie des *Tsadikim* (justes). Tandis que celui qui ne fait pas *Téchouva* **restera dans la compagnie des Récha'im**. C'est là le message de Rabbi Ya'akov dans cette *Michna* : “Plus belle est **une heure de Téchouva et de bonnes actions dans ce monde-ci** que toute la vie du monde à venir.”

Cela signifie que même une seule heure dans ce monde-ci, où une personne **se reprend, fait Téchouva et répare ses actions**, a plus de valeur que tout le monde futur. Comme le dit la *Guémara* dans

Avoda Zara 17a, “il y a des gens qui acquièrent leur monde futur en une heure”. Dans le monde futur, on ne peut plus rien réparer, et la récompense y est basée sur ce que l'on a accompli ici. C'est pourquoi une heure de *Téchouva* ici est plus belle et plus efficace que toute la vie du monde à venir.

D'un autre côté, Rabbi Ya'akov continue dans la *Michna* en disant : “Plus belle est **une heure de plaisir spirituel dans le monde à venir** que toute la vie dans ce monde-ci.” Dans le monde futur, les *Tsadikim* profitent de la splendeur de la *Chékhina* (présence divine), comme le dit la *Guémara* dans *Brakhot* 17a. Ce plaisir spirituel est plus beau que tous les plaisirs de ce monde, car ici, sur terre, il n'y a pas de plaisir parfait : tout est mélangé avec des problèmes, des soucis et des malheurs. Dans le monde futur, par contre, il n'y a plus de soucis ni de problèmes, et le **plaisir spirituel est complet**.

D'ailleurs, quand on parle du monde à venir, c'est encore **plus grand que l'époque du Machia'h**. Nos ‘*Hakhamim* nous disent que tout ce que les prophètes ont prophétisé concerne l'époque du *Machia'h*, mais le monde futur qui viendra après le *Machia'h*, aucun œil n'a vu comment cela sera, sauf Hachem, comme l'a dit le prophète Yéchaya'hou 64, 10.

La vie dans le monde à venir **dépasse totalement notre compréhension et notre imagination** de ce que peut être le **bonheur absolu**. David Hamélek a d'ailleurs dit : “Combien est grand le bien que tu as réservé pour ceux qui te craignent.” (*Téhilim* 31, 20)


KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES


À ce moment-là, Ariok, le serviteur du roi Nevoukhadnetsar, s'est précipité avec enthousiasme chez le roi. Une fois devant lui, il s'est exclamé :

“Majesté, ça y est ! J'ai trouvé un homme, venant de l'exil de Yéhouda, qui prétend pouvoir **interpréter le rêve du roi**.”

Intrigué, le roi ordonna qu'on fasse entrer cet homme. C'était évidemment Daniel, que l'on surnommait Belchatsar. Dès qu'il fut face au roi, celui-ci lui demanda :

“Est-ce vrai ? Peux-tu non seulement interpréter mon rêve, mais aussi me raconter ce rêve que j'ai oublié ?”

Daniel répondit avec calme et humilité :

“Ce que le roi demande, aucun sage, magicien ou devin ne peut le révéler. Mais il y a un **Dieu dans le Ciel qui dévoile les secrets**, et c'est Lui qui a voulu faire savoir au roi ce qui arrivera à la fin des temps.”

Il ajouta :

“Ce n'est pas grâce à ma propre sagesse que j'ai cette connaissance, mais parce que **Dieu l'a révélée pour votre honneur**, Majesté.”

Daniel continua avec ces mots :

“Majesté, lorsque vous êtes allé dormir, vous étiez obsédé par cette pensée : **qui vous succédera ? Que deviendra votre immense royaume ?** C'est sur cette question que vous vous êtes endormi. C'est pourquoi Dieu a décidé de vous **révéler l'avenir** à travers ce rêve.”

“Majesté, vous avez **rêvé d'une immense statue**. Elle était majestueuse, mais aussi terrifiante. Voici à quoi elle ressemblait :

1. Sa **tête** était en **or pur**, d'une qualité exceptionnelle.
2. Sa **poitrine et ses bras** étaient en **argent**.
3. Son **ventre et ses hanches** étaient en **cuivre**.
4. Ses **jambes** étaient en **fer**.
5. Ses **pieds** étaient en **partie en fer et en partie en argile**.

Puis une **pierre s'est détachée**, sans que personne ne l'ait lancée, et elle a frappé les pieds de la statue. Les pieds se sont brisés, et **toute la statue s'est effondrée** : le fer, l'argile, le cuivre, l'argent et l'or ont été **réduits en poussière**. Un vent les a emportés, comme de la paille qu'on fait voler, et il n'en est rien resté.”

Enfin, Daniel décrivit la fin du rêve :

“La pierre qui avait frappé la statue est devenue une **immense montagne** et a **rempli toute la terre**.”

Daniel ajouta alors :

“Et maintenant, Majesté, je vais être en état de vous donner l'interprétation. Car, alors que la connaissance du rêve ne pouvait être qu'une révélation divine, l'**interprétation du rêve** peut être confiée à la sagesse de quiconque comprend ces choses-là. Et c'est donc mon interprétation que je vais maintenant vous livrer.”



CHMOUEL PROPHÈTES

Le Radak note aussi une observation de nos Sages : Chaoul, qui a été oint avec une cruche, a vu sa **royauté limitée dans le temps**. En revanche, David et son fils Chlomo, oints avec l'huile d'onction et une corne, ont bénéficié d'une **royauté durable**.

Après cet acte, Chmouel a voulu rassurer Chaoul en lui disant :

"N'est-ce pas que Hachem t'a aujourd'hui oint comme roi sur Son peuple ?"

Cependant, pour convaincre Chaoul que ce moment était véritablement sérieux et non une illusion, Chmouel lui a donné **trois signes** qui allaient se réaliser dans la journée.

1. Chmouel a dit à Chaoul :

"Lorsque tu me quitteras pour rentrer chez toi, tu passeras **près de la tombe de Rachel**. Là, deux hommes viendront à ta rencontre et te diront : 'Les ânes que ton père cherchait ont été retrouvés. Maintenant, ton père s'inquiète pour toi et se demande ce que tu es devenu.'" Ce message visait à **rassurer Chaoul et sa famille**.



IDÉES À RETENIR

1. Hachem

dirige les événements avec

précision. Chaque signe visait à renforcer la confiance de Chaoul dans sa mission royale.

2. Chmouel a ajouté :

"Sur ton chemin, tu arriveras à un endroit appelé Elon Tavor. Là, tu rencontreras trois hommes se rendant au **Michkan de Chilo** à Beth El. L'un portera trois chevreaux, l'autre trois miches de pain, et le troisième une gourde de vin. Ils te salueront et te donneront deux miches de pain, que tu accepteras."

3. Enfin, Chmouel a annoncé :

"Lorsque tu arriveras à la montagne de D.ieu, là où les Philistins surveillent les frontières, tu **passeras tranquillement**. Tu verras ensuite un groupe de prophètes descendant de la montagne, accompagnés de musiciens jouant de la flûte, du tambourin et d'autres instruments. Ils seront dans une ambiance joyeuse, car la **prophétie ne peut venir que dans la joie**, comme l'ont enseigné nos Sages."

Il a ajouté :

"À cet instant, un **souffle divin viendra sur toi**, et tu te mettras à prophétiser avec eux. Tu seras transformé en un autre homme."

2. La joie est essentielle pour recevoir la présence divine. Comme l'enseigne le Talmud, la *Chékhina* repose uniquement dans un état de joie.

3. Le rôle du prophète est d'accompagner et de guider. Chmouel a aidé Chaoul à comprendre et accepter son rôle.

CHMIRAT HALACHONE en histoire

La Torah nous enseigne : "Garde-toi d'oublier l'Éternel, ton D.ieu, de négliger Ses préceptes, Ses institutions et Ses lois." (Ekev 8, 11)

LE CAS DE LA SEMAINE

Chim'on et Réouven déjeunent ensemble au réfectoire, et Réouven commet encore une fois du *Lachon Hara'*. Chim'on essaie de lui faire prendre conscience de la gravité de ses paroles en lui expliquant, gentiment, que le ***Lachon Hara'* trop régulier** peut être plus grave que tuer. Réouven s'esclaffe "Hahaha, n'importe quoi !"



QUESTION

Est-ce exagéré de dire que le *Lachon Hara'* est plus grave que de tuer ?



Chim'on a raison. Nos Sages enseignent que la faute du *Ba'al Lachon Hara'*, une personne habituée à proférer des paroles interdites, est plus grave que les trois fautes capitales du judaïsme que sont l'idolâtrie, la débauche et le meurtre.



HISTOIRE



Il y avait une fois un Juif qui habitait au Yémen. Cet homme possédait un **coq magnifique**, avec des plumes de toutes sortes de couleurs. Il aimait tellement ce coq qu'il se vantait souvent de posséder un oiseau aussi merveilleux.

Un matin, comme d'habitude, il sort vers son poulailler, mais cette fois, il voit que la porte est grande ouverte ! Il se précipite à l'intérieur et découvre que le **coq a disparu**.

Paniqué, il commence à le chercher partout, dans le voisinage, et se souvient alors que son voisin, un homme très pauvre, avait un jour observé où il cachait la clé du poulailler. Il se dit alors : "C'est sûr, c'est lui qui m'a volé le coq !"

L'homme furieux se précipite chez son voisin, l'accuse devant tout le monde et le force à le suivre pour aller en justice. Dans leur communauté, cela signifiait aller voir le Rav de la ville, qui, à l'époque, s'appelait Rabbi Its'hak Ikhyah Halévi, le grand rabbin des Juifs du Yémen.

Devant le Rav, le pauvre voisin **nie complètement avoir volé le coq**. Le Rav, en le regardant, voit qu'il est très maigre, avec des vêtements déchirés, et comprend que la pauvreté a pu le pousser à commettre une erreur.

Le Rav pense alors au verset de *Michlé* qui dit : "Ne fais pas honte au pauvre quand il vole pour nourrir son âme affamée." Il se dit que, même si le voisin est probablement coupable, il **ne veut pas l'humilier devant toute la foule** qui est venue assister.

Mais le Rav pense aussi à un autre verset de la Torah qui dit qu'on ne doit pas donner raison à un pauvre dans une dispute simplement parce qu'il est pauvre. Le Rav est donc dans un dilemme : **comment faire**

respecter la justice sans faire honte au pauvre homme ?

Alors, le Rav se tourne vers le propriétaire du coq et lui demande : "As-tu vu ton voisin voler le coq ?" L'homme **avoue qu'il ne l'a pas vu**, mais il est certain que c'est lui. Le Rav lui répond alors : "Alors, **comment peux-tu l'accuser aussi ouvertement** si tu ne l'as pas vraiment vu ?"

Le Rav continue : "Je vais te dire ce qui s'est passé. Hier, tu as oublié de fermer la porte du poulailler, et le coq est **sorti tout seul**. Ton voisin l'a trouvé errant près de chez lui et l'a attrapé pour te le rendre ce matin. Mais, en voyant ta colère, il a eu peur que tu penses qu'il te l'a volé, alors il a préféré le garder jusqu'à ce que les choses se calment."

En entendant cela, le pauvre homme se sent soulagé et reconnaissant envers le Rav pour cette "ruse" qui lui permet de s'en sortir sans honte. Il confirme alors : "Oui, Rav, c'est exactement ce qui s'est passé. Je comptais rendre le coq, mais j'ai eu peur qu'on **m'accuse de vol**." Le pauvre homme part rapidement chez lui et revient avec le coq pour le rendre à son voisin, soulagé et heureux.

Le Rav a montré que la justice doit être faite **sans causer de honte inutile**. Parfois, on peut aider les autres à s'améliorer **sans les accuser ouvertement**, surtout quand ils traversent des difficultés. La vraie justice prend en compte la dignité de chacun, même de ceux qui ont fait une erreur.



Question

Betsalel part skier dans les Alpes.

En descendant une piste, il aperçoit un **objet brillant dans la neige**, s'arrête pour le ramasser et découvre qu'il s'agit d'une **magnifique montre**, probablement perdue par un autre skieur. Ravi, il la met dans sa poche et poursuit sa descente.

Quelques minutes plus tard, il croise Ichaï qui lui demande s'il n'a pas vu une montre qu'il a perdue en skiant. Ichaï décrit précisément la montre, et la **description correspond exactement** à celle que Betsalel a trouvée.

Cependant, Betsalel lui répond qu'il ne **pense pas devoir la lui rendre**.



Il justifie cela en expliquant que, se trouvant dans un lieu majoritairement non-juif où les gens n'ont pas l'obligation de restituer un objet perdu, Ichaï, en prenant conscience de la perte, sait probablement qu'il ne la retrouvera pas.

Or, selon la loi, lorsqu'un propriétaire **abandonne l'espoir de retrouver son bien**, celui-ci appartient à celui qui le trouve.



Betsalel est-il en droit de garder la montre, ou le fait qu'elle semble appartenir à Ichaï lui impose-t-il de la lui rendre, malgré la particularité du lieu de la perte ?

A toi !

- Baba Metsia 24b Hahou Gavra Déachka'h jusqu'à Lo Méyaech
- Choul'han 'Aroukh 'Hochen Michpat 259, 3 et 5

RÉPONSE

Comme nous le voyons dans la *Guémara* puis dans le *Choul'han 'Aroukh*, la règle est qu'on n'est pas obligé de rendre un objet trouvé dans un lieu majoritairement non-juif.

En effet, on considère que le propriétaire a sûrement perdu tout espoir de le retrouver, puisque les non-juifs n'ont pas l'obligation de restituer un objet trouvé, ce qui permet à celui qui le trouve de se l'approprier, même si le présumé propriétaire donne des **signes distinctifs de l'objet**.

Cependant, le *Choul'han 'Aroukh* précise qu'il est "bon et droit" de le rendre à celui qui en fournit des signes distinctifs.

Dans notre cas, il est évident que Betsalel devra restituer la montre à Ichaï.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Rosemblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31 ☎ +972 54 679 75 77 📩 avotoubanim@torah-box.com

GUÉMARA